

Séance extraordinaire du 7 mars 2014**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

1.1 Constatation de l'avis de convocation.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1 Présentation des états financiers au 31 décembre 2013.

2.2 Autorisation de paiement des honoraires du vérificateur.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **7 mars 2013 à 19 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête	Michel Lavigne	

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier est présent.

Monsieur Jean-François David a motivé son absence.

Une (1) personne assiste à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1**Constatation de l'avis de convocation.**

Le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert constate qu'un avis de convocation a été remis à tous les élus conformément à la Loi;

1.2

069-03-2014

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

2.**DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE****2.1****Présentation des états financiers au 31 décembre 2013.**

Les états financiers en date du 31 décembre 2013 sont présentés par monsieur Jonathan Paquet de la firme Marcil-Lavallée. À cet effet, le document est déposé.

2.2

070-03-2014

Autorisation de paiement des honoraires du vérificateur.

CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers au 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT l'offre de la firme Marcil-Lavallée;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil autorise le paiement de dix-sept mille cinq cents dollars (17 500 \$) plus les taxes pour le compte de Marcil-Lavallée lors de la réception de ladite facture.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

La firme Marcil-Lavallée

3.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Heures : 19 h 30

Nombre de personne : 1

4.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

071-03-2014

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la séance soit levée à 19 h 30.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Benoit Hébert
Directeur général et
secrétaire-trésorier